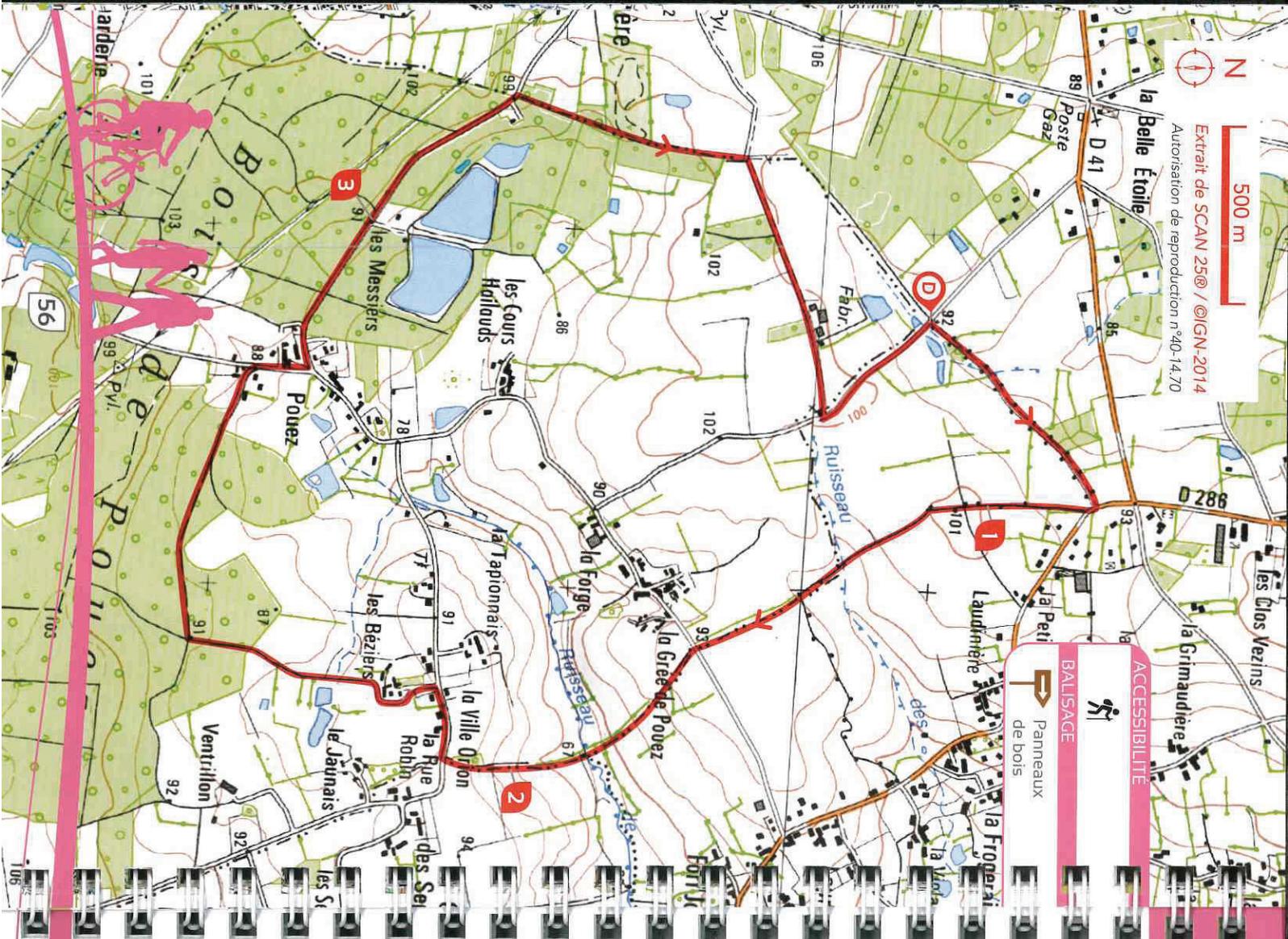




Extrait de SCAN 250 / ©IGN-2014  
 Autorisation de reproduction n°40-14.70

500 m



ACCESSIBILITE



BALISAGE

Panneaux de bois



Parking, prendre la direction du Chemin de Grée  
 lat. : 47,972916  
 long. : 1,666446



2h30



10,3 km

# Balade de Pouez

ORGÈRES

Balade calme et agréable permettant de serpenter entre champs, bois et ruisseaux d'Orgères et de Chanteloup, et agrémentée de deux lieux de repos aménagés.

NB : les noms des chemins indiqués dans le texte figurent sur des panneaux en bois en bordure du circuit.



1 Départ du parking à environ 0,6 km au sud de la D41 sur la route de la Grée en direction de la Forge et au niveau des panneaux bidirectionnels : chemin des Landes - chemin de la Grée.



2 Poursuivre jusqu'à rencontrer une nouvelle voie communale que vous prenez à droite vers le hameau de la Ville Orion. À son entrée, prendre à gauche le chemin des Béziers qui se prolonge par le chemin des Bois jusqu'à atteindre le village de Pouez.



3 À Pouez, prendre à gauche vers l'Hermitière. Juste après le panneau du Haut Bois, prendre à droite le chemin des Landes au bord duquel se trouve une nouvelle table de pierre et ses bancs. Ce chemin rejoint la route de la Grée que vous prenez sur la gauche pour revenir au point de départ.



1 Emprunter le chemin de la Grée jusqu'à la D41. Prendre à droite le chemin des Deux Communes. À l'intersection avec une voie communale, poursuivre droit par le chemin du Pont de Pierre. À environ 0,9 km, vous trouverez la table de pierre et ses bancs qui invitent à la détente.

Poursuivre vers le pont de pierre tout proche, point d'intersection des communes d'Orgères, de Bourgarre et de Chanteloup. La légende dit qu'on y faisait traverser les chevaux qui souffraient de coliques.

Mes observations :

-----

-----

-----

-----

-----



Le sous-bois



La table de pierre